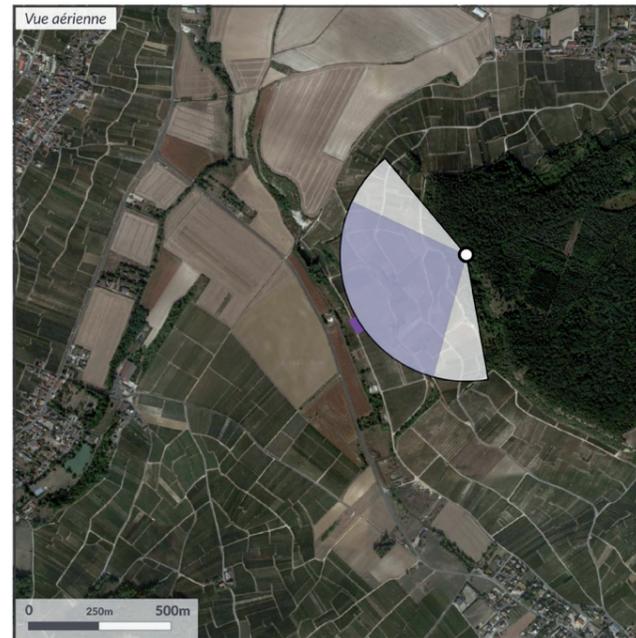
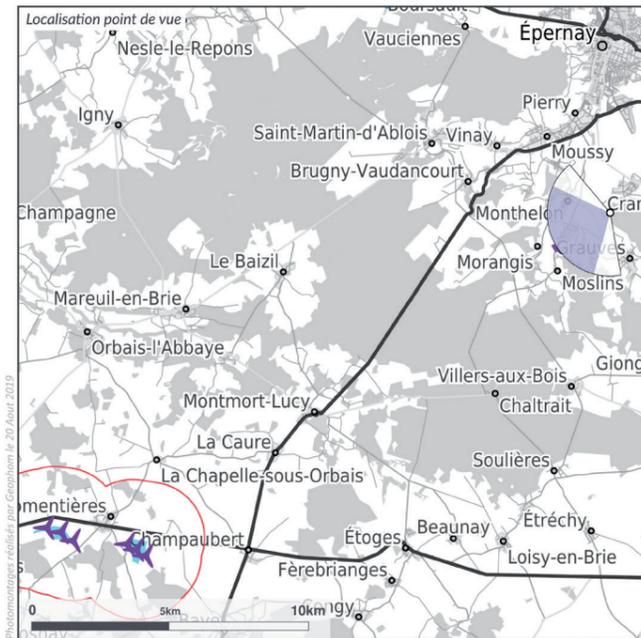


**SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 100°. POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 46 CM DE LA PAGE.**







## Point de vue

APN, focale 24x36 : **APS-C, 42mm**  
 Resolution, projection : **122 px./degré, cylindrique**  
 Coordonnées L93 : **769943 6876932**  
 Azimut, champ visuel : **245.7°, 100°**  
 Date et heure locale : **27/03/2019 11:57**  
 Eclairage, azimut, haut. soleil : **Latéral, 162.7°, 42.6°**

## Projet éolien

Nb eol., diam. rotor, haut. tot. : **6, 117m, 149.5m**  
 Orientation rotor : **65.5°**  
 Eolienne la plus proche : **E06 à 20.8km, azimut 234.2°**  
 Eolienne la plus éloignée : **E01 à 23.3km, azimut 241.5°**

## Perception théorique du projet\*

Fraction visible<sup>(1)</sup> : **47.9%**  
 Cumul haut. apparente<sup>(2)</sup> : **1.1°**  
 Largeur apparente<sup>(3)</sup> : **7.2°**  
 Fraction visible dans contexte<sup>(4)</sup> : **35.2%**

## Perception théorique du contexte (à 360°)\*

Fraction visible<sup>(1)</sup> : **2.5%**  
 Cumul haut. apparente<sup>(2)</sup> : **2.1°**

## Situation du point de vue



\* Les calculs de visibilité ont été réalisés terrain nu au pas de 75 m. (aucun obstacle visuel n'est pris en compte)

- (1) La fraction visible du projet correspond au pourcentage visible des éoliennes.
- (2) Cumul des hauteurs apparentes, en degrés
- (3) Largeur apparente du projet, en degrés
- (4) Part occupée par le projet dans la visibilité de toutes les éoliennes

Le contexte éolien désigne les parcs éoliens et projets pris en compte dans les calculs de visibilité et dans les photomontages. Ils sont situés dans l'Aire d'Étude Paysagère et parfois au-delà (cf. §1.5 "Contexte éolien du projet").

## ENJEUX DU POINT DE VUE

### Enjeux patrimoniaux

- Paysage viticole de la zone d'engagement AOC Champagne
- Site protégé au titre de la loi de 1930

### Enjeux paysagers, liés au tourisme et au cadre de vie

- Paysage à enjeu
- Paysage, site ou point de vue reconnu
- Perceptions cumulées de plusieurs parcs éoliens

## COMMENTAIRE

La vue est prise depuis le site classé des falaises des Roualles, à Cuis. Le sommet des falaises ouvre une vue dominante sur deux vallées viticoles (niveau d'enjeu fort) : celle du Darcy à gauche, et plus à droite celle du ruisseau d'Argensolle. On y remarque une série de villages. Les fonds de vallée sont cultivés. Sur les lignes de crêtes, la totalité des horizons sont boisés.

Le projet de Fromentières est à peine visible (seules les pointes de pales des éoliennes de la ligne Est émergent de la ligne d'horizon). Sa prégnance visuelle est négligeable.

À peine plus visible, le projet de la Brie des Étangs est perçu plus à gauche.

## PERCEPTION ET IMPACTS VISUELS DU PARC ÉOLIEN

### Effets et impacts du projet

- Effet visuel du projet, indépendamment des enjeux du point de vue : insignifiant
- Adaptation de l'implantation des éoliennes du projet aux paysages en place : bonne
- Impact visuel du projet, au regard des enjeux du point de vue <sup>1</sup> : négligeable

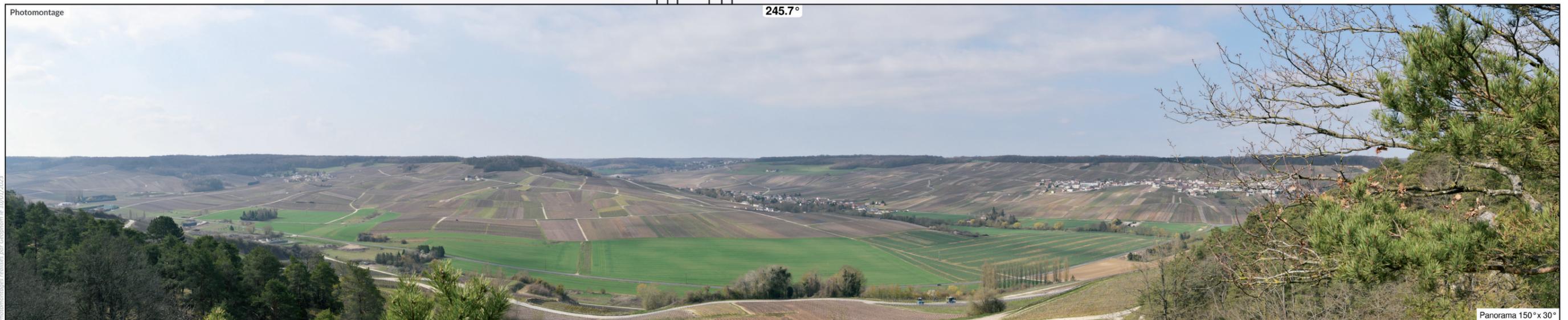
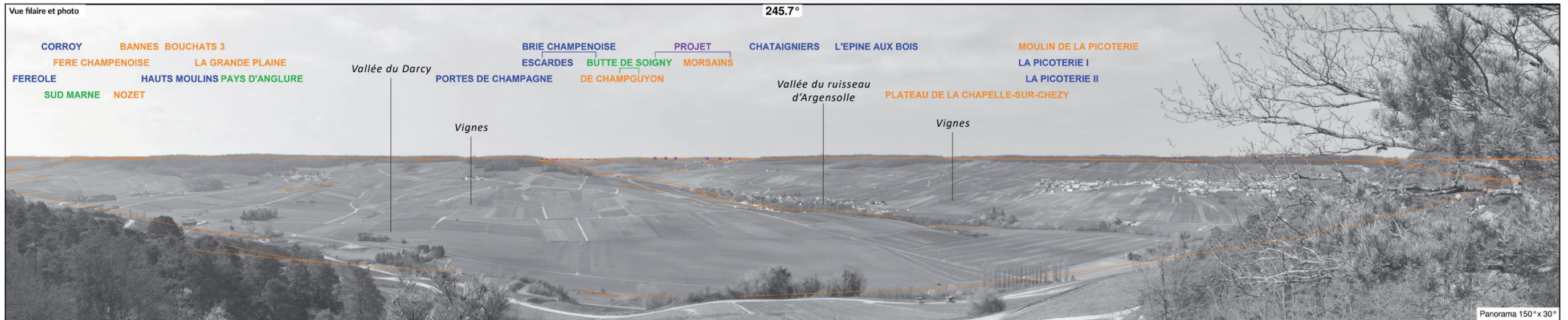
### Impacts cumulés

- Impacts cumulés du projet et des autres parcs éoliens : négligeable
- Participation du projet aux impacts cumulés avec les autres parcs éoliens <sup>2</sup> : faible

<sup>1</sup> Voir la méthodologie d'évaluation page 173 dans l'étude paysagère et patrimoniale

<sup>2</sup> Cette notion est expliquée page 175 dans l'étude paysagère et patrimoniale

← Cadrage à 100° présenté sur la double page suivante →



E06 E05 E04 E03 E02 E01  
20.8km 21.1km 23.3km